

Elaboration du CRTE – Porte Océane du Limousin

**Diagnostic du territoire**



<b>I) Introduction</b>	<b>p 3</b>
<b>II) Caractéristiques du territoire</b>	<b>p 4</b>
<b>III) Population</b>	<b>p 7</b>
<b>IV) Economie et emploi</b>	<b>p 11</b>
<b>V) Développement durable</b>	<b>p 15</b>
<b>VI) Habitat</b>	<b>p 26</b>
<b>VII) Mobilité et stratégie territoriale</b>	<b>p 28</b>
<b>VIII) Services à la population</b>	<b>p 33</b>
<b>IX) Vie culturelle et sportive</b>	<b>p 37</b>
<b>X) Attractivité touristique</b>	<b>p 43</b>
<b>XI) Synthèse : Analyse AFOM du territoire</b>	<b>p 47</b>

## Elaboration du CRTE – Porte Océane du Limousin

### **Diagnostic du territoire**

#### **I) Introduction**

La communauté de communes Porte Océane du Limousin est un territoire dynamique de 13 communes et de 25667 habitants. Sa démographie est stable depuis une dizaine d'années. Sa ville-centre, Saint-Junien (11 257 habitants) constitue le deuxième bassin de vie du département.

L'axe Limoges-Saint-Junien représente ainsi le principal couloir de circulation domicile-travail de la Haute-Vienne.

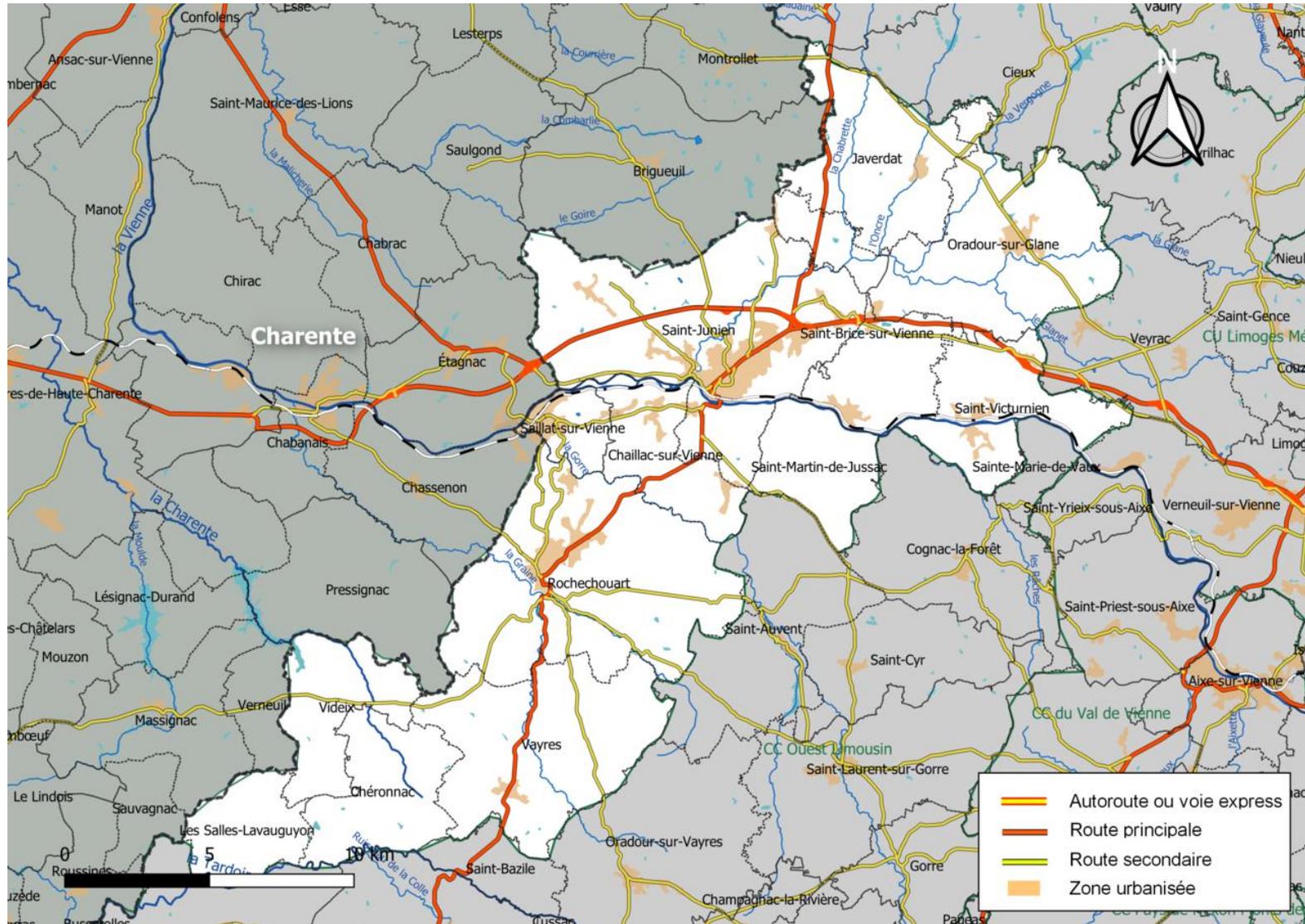
La communauté de Communes est issue de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, des communautés de communes Vienne-Glane et Pays de la Météorite. D'une superficie de 338,1 km<sup>2</sup>, elle se situe à la frange occidentale du département de la Haute-Vienne et de l'ex-Région Limousin. Elle est ainsi frontalière du département de la Charente sur une grande partie de son territoire.

Ses caractéristiques géologiques (astroblème de Rochechouart), artisanales et industrielles (filiales cuir et bois/carton), constituent des spécificités sur lesquelles se développent des projets structurants en matière touristique.

## II) Caractéristiques du territoire :

Située en limite ouest du département de la Haute-Vienne (87) entre le département de la Charente à l'ouest, les monts de Blond au nord et le plateau de l'ancienne région Limousin au sud, la Communauté de communes Porte Océane du Limousin est née de la fusion au 1er janvier 2016 des Communautés de communes Vienne-Glane et du Pays de la Météorite. Le territoire regroupe 13 communes. Ces dernières s'articulent autour d'un ville-centre, Saint-Junien, qui représente 44 % du poids démographique de l'intercommunalité.

Porte Océane du Limousin se définit comme un espace autonome rural attractif, se situant à moins de 30 minutes de Limoges et de 60 minutes de la ville d'Angoulême. Par sa dénomination même, la Porte Océane du Limousin entend pleinement s'inscrire dans la grande région, grâce à la RN141, qui est aussi la Route Centre Europe Atlantique, traversant le territoire en reliant Limoges à Angoulême. A l'échelle régionale, le territoire de l'intercommunalité devient un axe naturel entre les métropoles de la grande région Nouvelle Aquitaine, Bordeaux et Limoges. Le territoire s'articule selon une orientation est-ouest, de part et d'autre d'un axe majeur, la Vienne. Les principaux pôles urbains et axes de communication longent ce fleuve. On y retrouve ainsi la RN141 à proximité, qui permet de porter le développement de 3 des 4 pôles économiques de la POL, ainsi que la voie ferrée longeant les bords de Vienne. L'accès à l'axe transversal Nord-sud que constitue l'autoroute A20, se situe à 30 km à l'est du territoire de la POL (à moins de 30 mn via la RN141)



## Caractéristiques (suite) :

Ce territoire bénéficie donc d'une position géographique privilégiée : il est relativement bien desservi et accessible depuis les principaux pôles urbains et d'emplois régionaux.

Son implantation entre les deux agglomérations de Limoges et Angoulême lui offre des opportunités importantes.

En termes de coopération territoriale, la Communauté de communes Porte Océane du Limousin fait partie (jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022) de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine qui regroupe 6 intercommunalités du grand sud-ouest de la Haute-Vienne.

Parallèlement, la POL s'est engagée avec les CC Ouest Limousin et Charente Limousine dans un nouveau territoire de projet et de contractualisation, via le syndicat Mixte Charente e Limousin, qui représente un bassin de vie de 70 000 habitants. Ce syndicat est notamment chargé de l'élaboration d'un SCoT dont la prescription a été adoptée en décembre 2020. Le territoire de la POL fait également partie d'autres établissements publics à vocation plus spécifique : le SYDED87 pour la gestion des déchets, le Syndicat d'Aménagement des Bassins de la Vienne pour la gestion d'une part des milieux aquatiques du territoire, ainsi que le Syndicat Energie Haute-Vienne 87, qui l'accompagnent notamment dans la mise en œuvre de son PCAET.

## III) Population

L'évolution démographique sur le territoire de P.O.L est très stable. Avec officiellement 25667 habitants (population légale au 1/1/2020), elle a peu évolué depuis le dernier recensement (-22 habitants) et plus globalement, depuis 50 ans (+719 personnes depuis 1968).

Évolution démographique

1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
24 948	24 413	23 994	24 009	23 655	25 180	25 650	25 637

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.  
(Sources : Insee<sup>5</sup>)

### LES CHIFFRES-CLÉS



**25 667**

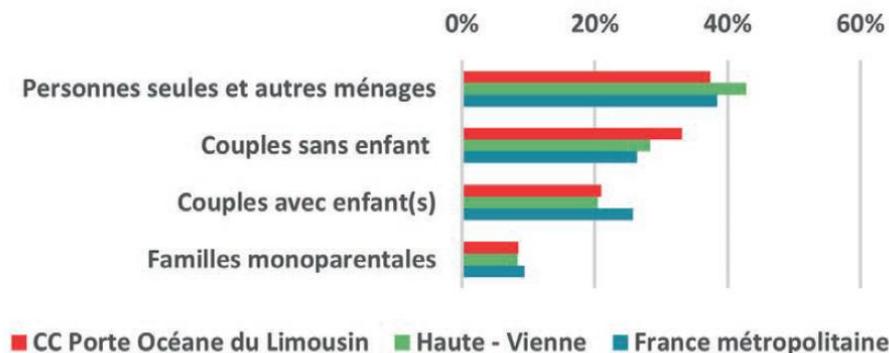
La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit -22 habitants par rapport à 2012.



**196**

Le nombre de naissances en 2018 pour la CC Porte Océane du Limousin contre 291 décès.

### RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



Source : INSEE RGP 2017

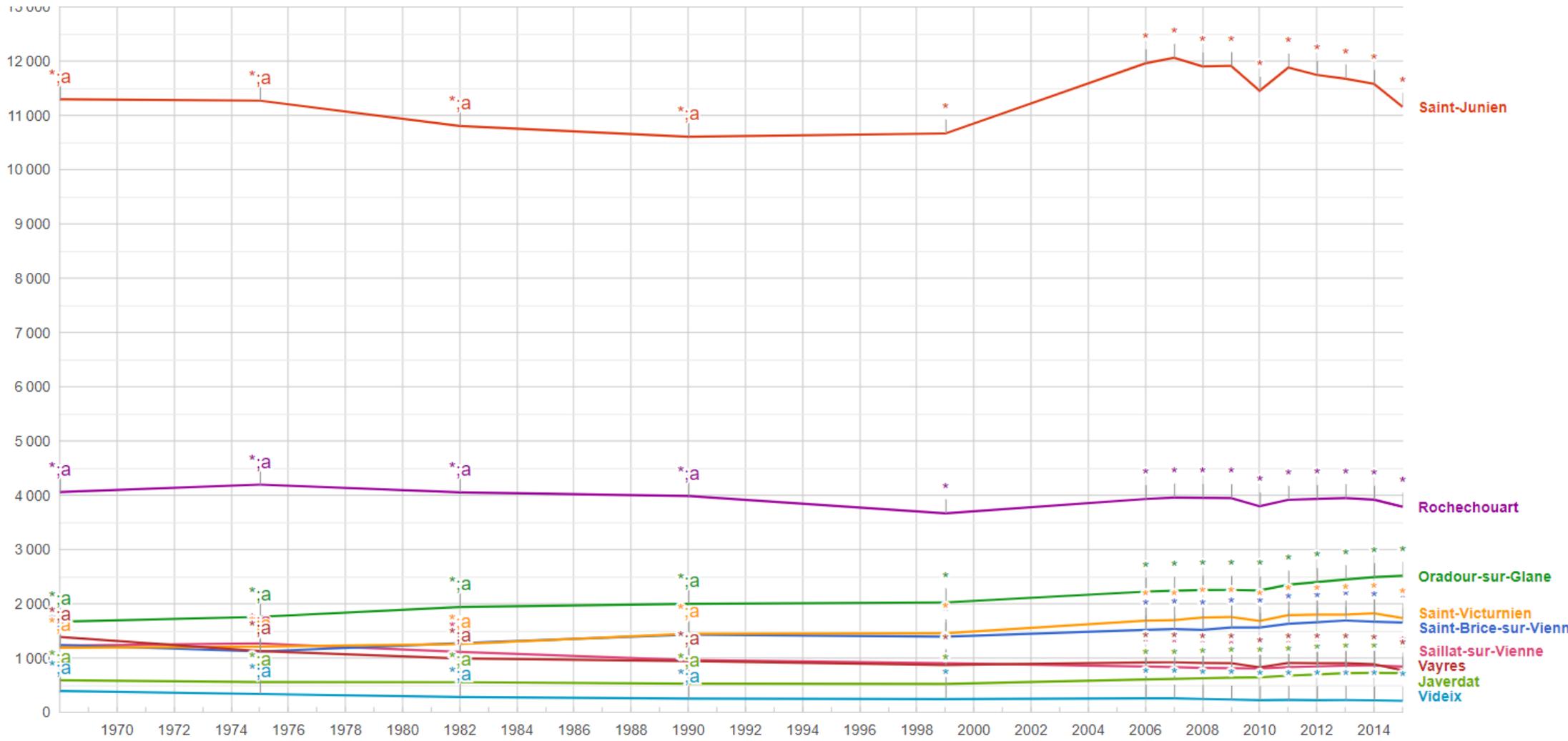
### III) Population (suite)

A l'échelle des 13 communes, on observe toutefois plusieurs phases et des disparités territoriales quant à cette évolution.

Ainsi, sur la période 1968 et 1999, on observe un léger déclin sur les communes les plus urbanisées de la collectivité : Saint-Junien et Rochechouart, mais également sur les petites communes du sud de l'intercommunalité telles que Chéronnac, Videix et Les Salles-Lavauguyon.

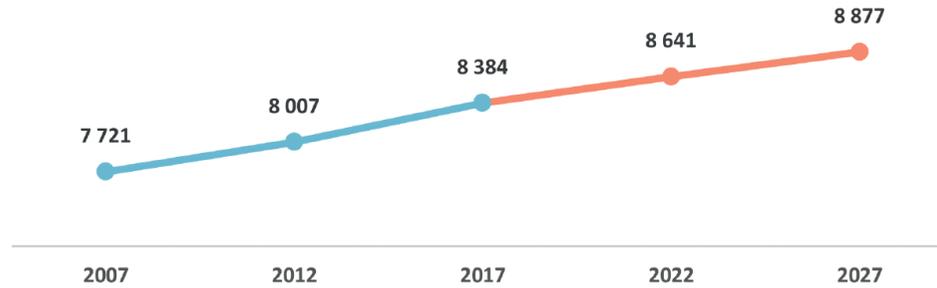
Entre 1999 et 2007, Saint-Junien connaît toutefois une forte hausse de sa population, ce qui n'est pas le cas des petites communes situées au sud, dont la démographie peine à se redresser.

Au contraire, certaines communes connaissent une croissance notable depuis 1968 : il s'agit en particuliers des communes localisées en périphérie de la ville centre de Saint-Junien, sur le tracé de la RN141 (Saint-Victurnien, Saint-Brice-sur-Vienne, Oradour-sur-Glane, Javerdat)



### III) Population (suite)

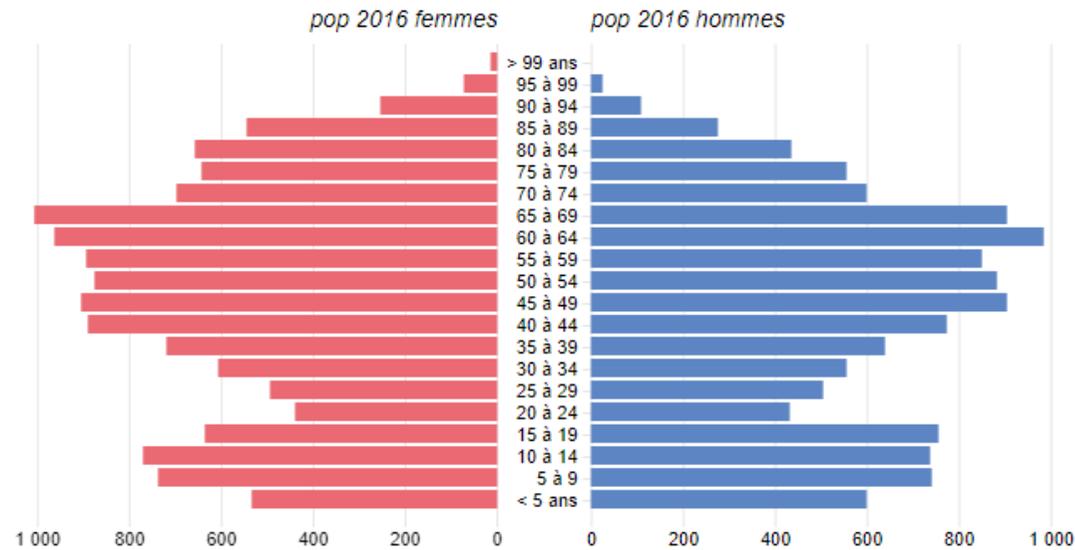
PROJECTION DES 60 ANS ET PLUS - LA CC PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN



Source : INSEE RGP 2007-2017, projections ithea

#### Pyramide des ages

CC Porte Océane du Limousin



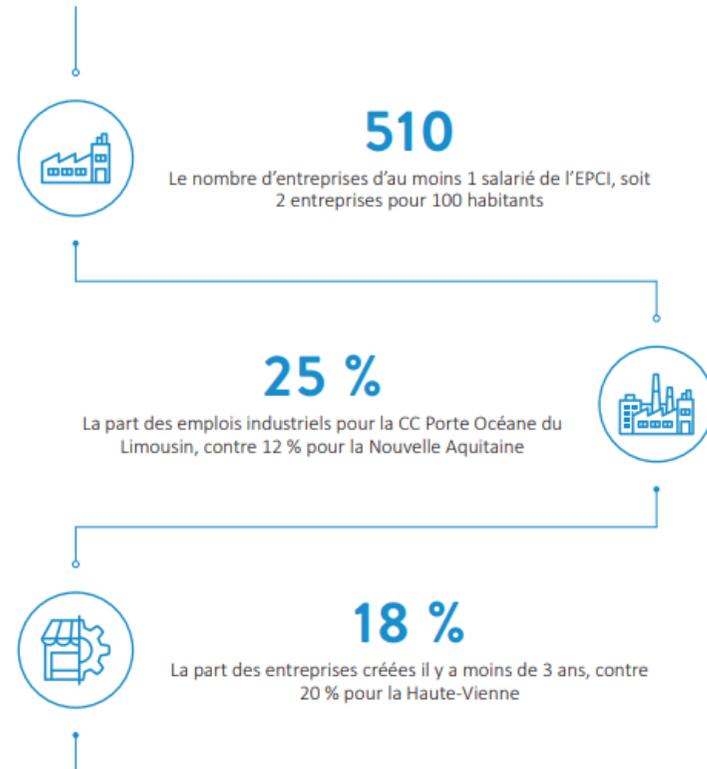
Source : INSEE 2016

## IV) Economie et Emploi

Le tissu économique est constitué pour un quart d'emplois liés au secteur industriel (25%), un taux largement supérieur à la moyenne régionale et départementale. Le territoire concentre en effet des entreprises de pointe dans des secteurs tels que le papier-carton, le cuir et la porcelaine.

En contrepartie, les emplois dans le secteur tertiaire sont inférieurs d'environ 15% à la moyenne départementale (65% contre 80%). Les emplois agricoles et dans le domaine de la construction sont sensiblement les mêmes qu'à l'échelle départementale.

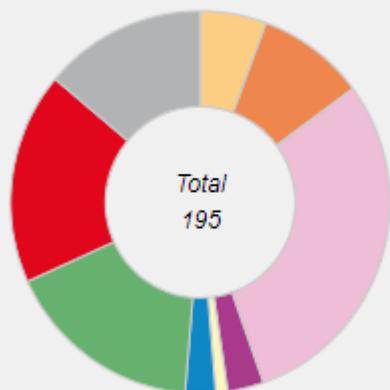
### ENTREPRISES



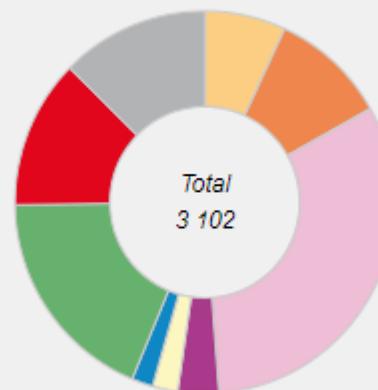
## Nombre d'entreprises créées chaque année selon les secteurs d'activité

Combien d'entreprises ont été créées et quels sont les secteurs d'activité les plus dynamiques ?

CC Porte Océane du Limousin



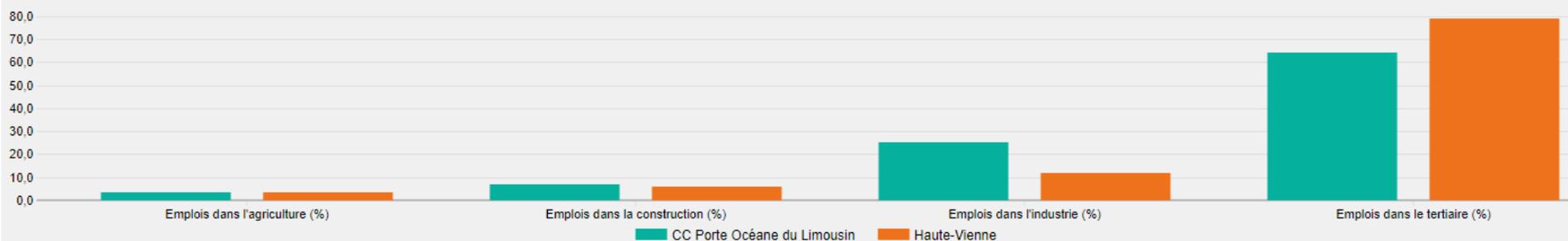
Haute-Vienne



Source : Insee, Répertoire des Etablissements et des Entreprises (REE) - 2019

## Les emplois locaux

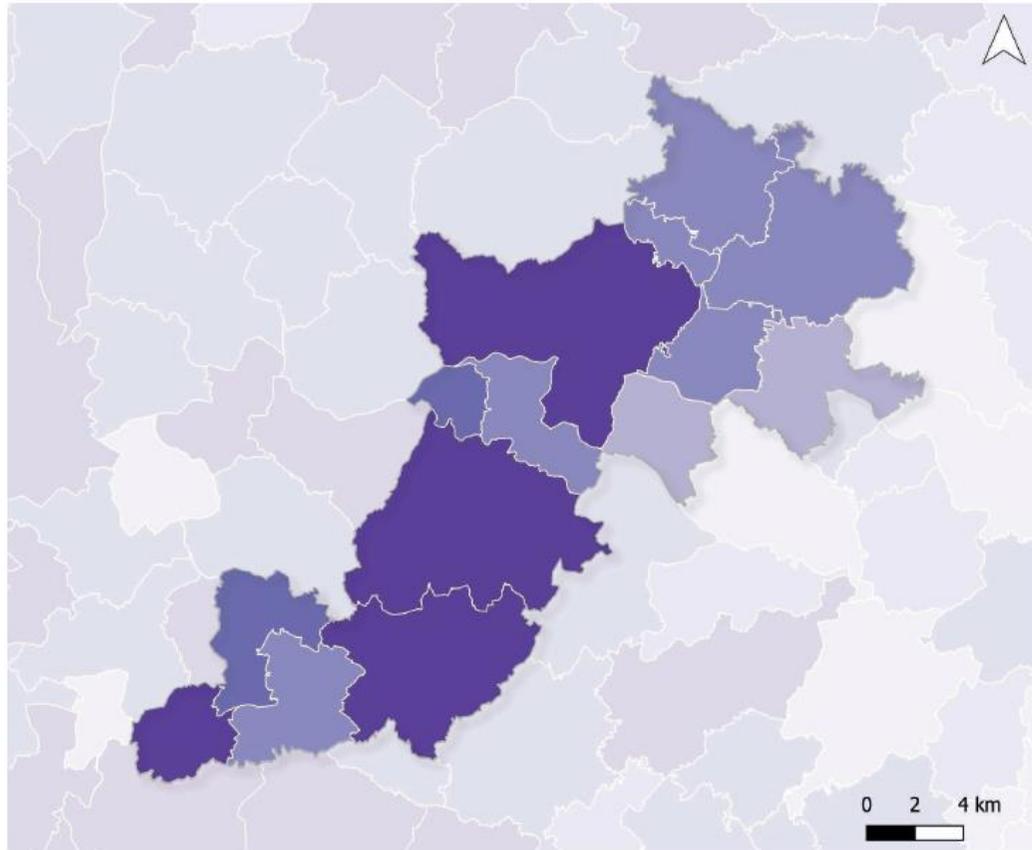
Dans quels secteurs d'activité les emplois locaux sont-ils spécialisés ?



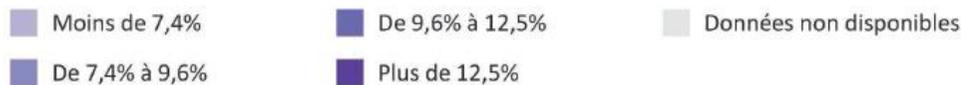
2007 2012 2017 >>

Source : Insee, RP - 2017

## LE TAUX DE CHÔMAGE (CALCUL INSEE) - CC PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN



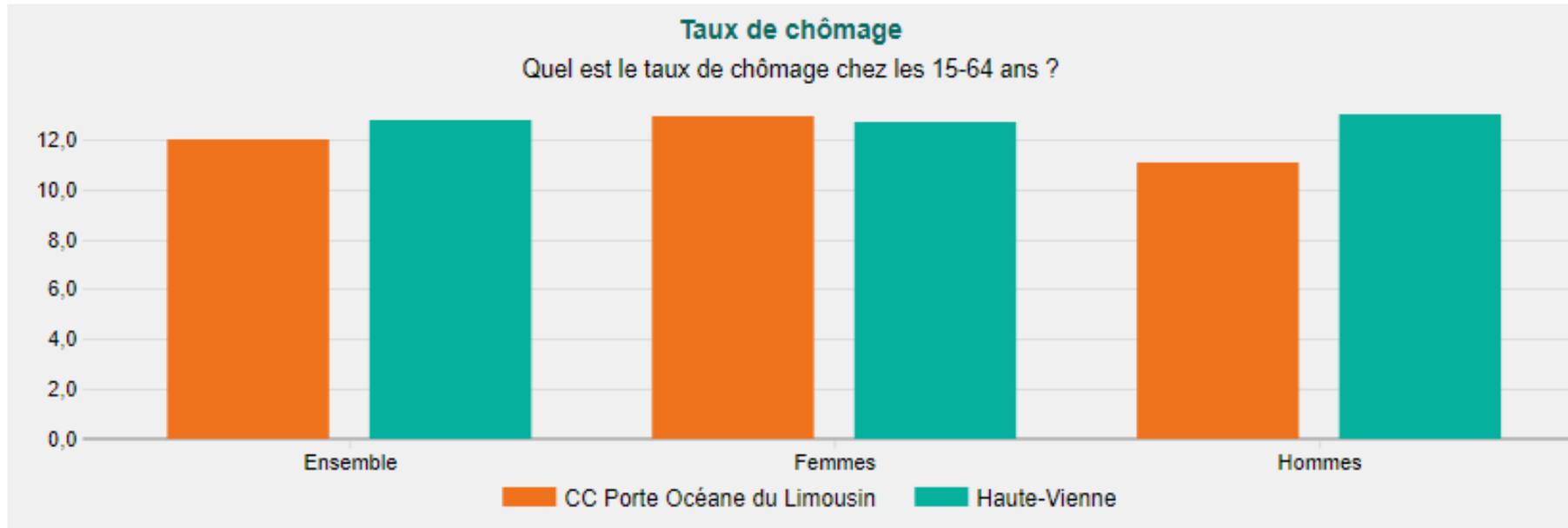
Taux de chômage au sens de l'INSEE



Source : INSEE RGP 2017

Le taux de chômage sur la CC POL est légèrement inférieur à la moyenne départementale. Il est globalement homogène sur l'ensemble du territoire, même si l'on peut observer de meilleurs taux sur d'emploi sur le secteur nord-ouest de l'intercommunalité (proche de la RN141 et de l'agglomération de Limoges).

On constate que la différence avec le reste du département vient principalement du taux de chômage des hommes, plus faible sur le territoire de la CC POL.



## V) Développement durable

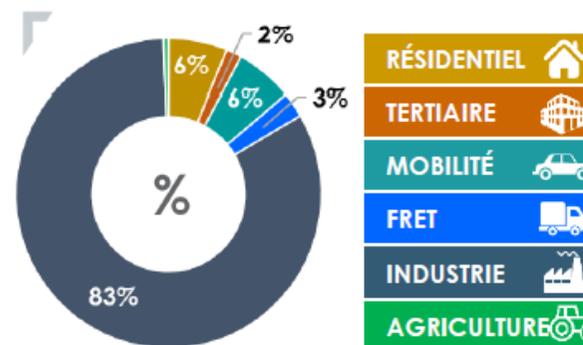
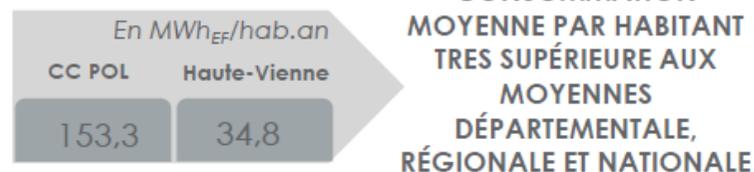
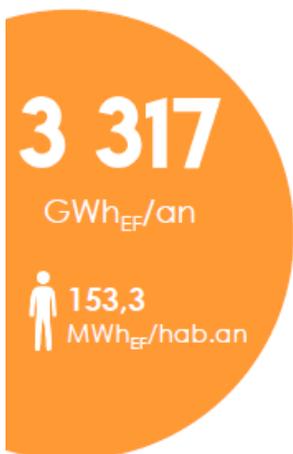
Porte Océane du Limousin est engagée dans une démarche ambitieuse de promotion des comportements durables, dans le cadre notamment de son Agenda 21, initié en 2018 et de son PCAET, adopté en décembre 2020. Elle est l'une des premières collectivités du département à avoir adopté son PCAET.



Les caractéristiques industrielles (présence d'industries fortement énergivores et émettrices de CO<sup>2</sup>), socio-géographiques (territoire rural, habitat ancien et essentiellement individuel, présence de la RN141 et perte de vitesse de la liaison ferroviaire Limoges-Angoulême), ont une conséquence directe sur les différents indicateurs. Ainsi, la consommation énergétique sur la CC POL rapportée au nombre d'habitants est relativement élevée par rapport au reste du département.

La consommation énergétique globale de la CC Porte Océane du Limousin est de **3 317 GWh<sub>EF</sub>/an**.

Points marquants :

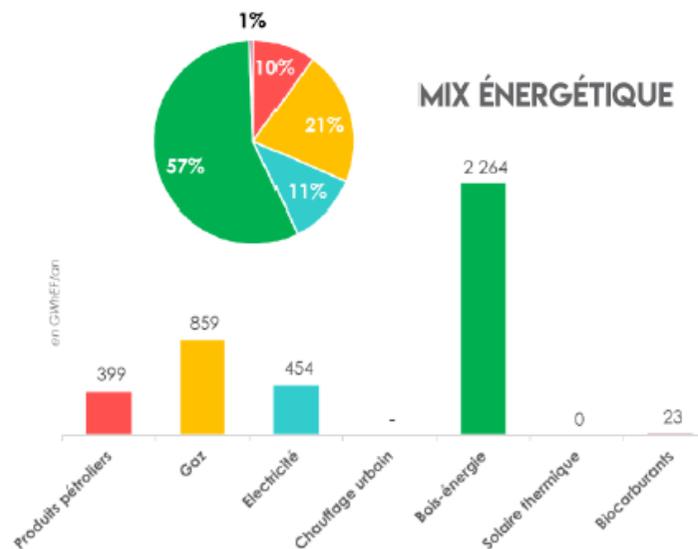


RÉPARTITION SECTORIELLE



Conso. moy./hab en MWh <sub>EF</sub> /hab.an	CC POL	CC Val de Vienne	HAUTE-VIENNE
RÉSIDENTIEL	9,6	8,7	10,1
TERTIAIRE	2,5	1,1	2,9
MOBILITÉ	9,3	7,9	8,8
FRET	4,0	1,5	1,9
INDUSTRIE	127,1	6,4	11,2
AGRICULTURE	0,8	0,7	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>153,3</b>	<b>26,2</b>	<b>34,8</b>

COMPARAISON DES CONSOMMATIONS ANNUELLES MOYENNES PAR HABITANT



**POTENTIEL DE RÉDUCTION ESTIMÉ : - 58%**  
Principalement : Bâti et industrie

## ⚡ CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

### ZOOM SUR LES 3 SECTEURS LES PLUS CONSOMMATEURS

1



83%

Tissu industriel important, marqué notamment par la présence d'industries très énergivores comme la papèterie à Saillat-sur-Vienne (Smurfit, International Paper). Néanmoins, on identifie une substitution bois-énergie notable, avec **67% des consommations qui sont issus du bois énergie/biomasse.**

L'agglomération de Saint Junien est également caractérisé par un tissu développé d'entreprises industrielles (emballage, textile, porcelaine) situées en périphérie du centre ville, près des axes de communication (RCEA).

2



6%

Un parc résidentiel composé par près de 13 000 logements, **essentiellement des maisons individuelles** (83%) plutôt anciennes (près de la moitié ont été construites avant les premières réglementations thermiques), à l'origine de consommations importantes.

3



6%

- Une forte dépendance des ménages à **la voiture individuelle qui représente 84% des déplacements** de ceux-ci.★
- Un accès facilité à Limoges par la voie rapide RN141, qui vient directement concurrencer le train et les transports en commun pour rejoindre l'agglomération de Limoges.

★ **La mobilité:** La méthodologie choisie pour l'estimation des consommations énergétiques du secteur de la mobilité s'appuie sur une approche « responsabilité », seules les consommations énergétiques issues des déplacements émanant des ménages du territoire sont considérées. Les consommations générées par le trafic traversant le territoire ne sont donc pas prises en compte.

## 2. LE PROFIL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DU TERRITOIRE

### 2.1. LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES, ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES & LEUR POTENTIEL DE RÉDUCTION

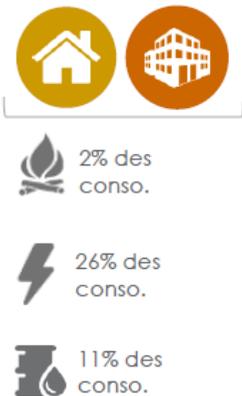
#### 2.1.2. Analyse de l'impact de chaque secteur au changement climatique et sur le cadre de vie des habitants

##### A. LE PARC BÂTI

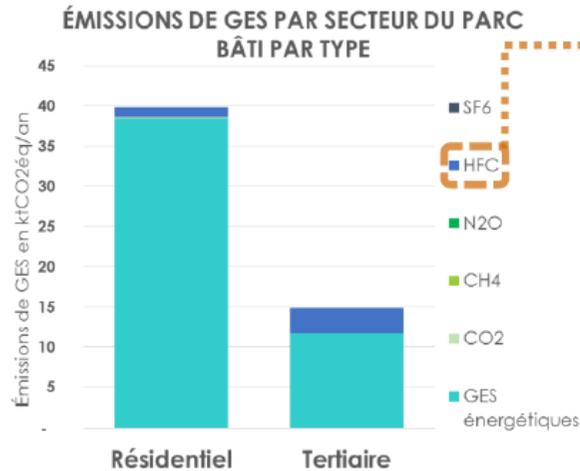


	Émissions de GES totales en ktCO <sub>2</sub> éq/an	Position dans le bilan	Émissions moyennes par habitant en tCO <sub>2</sub> éq/hab.an	
			POL	HV
RÉSIDENTIEL	40	4 <sup>e</sup>	1,5	1,6
TERTIAIRE	15	5 <sup>e</sup>	0,6	0,6
TOTAL	55	/	2,1	2,2

#### IMPACTS DES MIX ÉNERGÉTIQUES SUR...



#### 1 ...LES ÉMISSIONS DE GES



Une représentation notable de bois-énergie permet de limiter les émissions de GES. Une majorité **des émissions de GES énergétiques** sont donc liées aux consommations de **gaz de produits pétroliers** et **d'électricité**.

#### ET DES BESOINS DE FROID GÉNÉRATEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE SERRE

Dans une moindre mesure, des émissions de **HFC** (4 ktCO<sub>2</sub>éq/an) liées à l'usage de la climatisation et correspondant à 8% des émissions du parc bâti.



## .....2. LE PROFIL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DU TERRITOIRE.....

### 2.1. LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES, ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES & LEUR POTENTIEL DE RÉDUCTION

#### 2.1.1. Vision globale du territoire

#### PRINCIPAUX ENJEUX ET LEVIERS DE RÉDUCTION

PRINCIPAUX CONSTATS	ENJEUX	LEVIERS D'ACTION POTENTIELS
<p><b>1<sup>er</sup> secteur en conso. et GES</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Une forte tradition industrielle tournée vers la papeterie, le textile et la porcelaine et portée par de gros groupes tels International Paper.</li> <li>Une <b>consommation énergétique</b> et des <b>émissions de gaz à effet de serre massives</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> limiter les consommations, émissions de gaz à effet de serre et de polluants liées aux activités industrielles du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Audits énergétiques</li> <li>Compensation carbone</li> <li>Être proactif dans l'organisation et l'aménagement des <b>déplacements domicile-travail</b> des employés</li> </ul>
<p><b>2<sup>ème</sup> secteur en conso.</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Une ruralité et l'absence d'un réseau de transport en commun reliant les principaux pôles urbains à l'échelle du bassin de vie impliquant une <b>dépendance importante à la voiture individuelle</b></li> <li>Le poids du mode transport routier se traduisant dans le <b>mix énergétique composé à presque 100% de produits pétroliers</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> limiter les consommations, émissions de gaz à effet de serre et de polluants liées aux déplacements des habitants du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des <b>solutions alternatives de déplacement</b> adaptées aux enjeux de la mobilité rurale (rationalisation, mutualisation, solidarité)</li> <li>Favoriser le <b>développement de la mobilité électrique</b></li> <li><b>limiter le besoin de déplacements</b> en s'appuyant sur l'aménagement du territoire (maintien et développement des commerces et services de proximité, diffusion des espaces de coworking/télétravail...)</li> </ul>

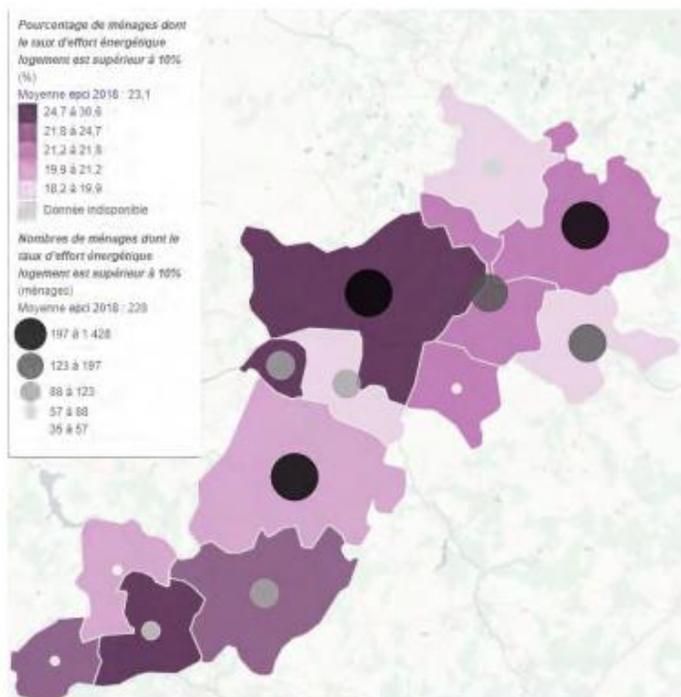
## 2. LE PROFIL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DU TERRITOIRE

### 2.2. LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE



La précarité énergétique est définie ainsi : « est en précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, dite « Grenelle II », Article 3 bis A).

#### PART ET NOMBRE DE MÉNAGES DONT LE TAUX D'EFFORT ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT EST SUPÉRIEUR À 10%



Source : Energies demain, SITERRE®, 2015

Afin de dresser l'état des lieux de la précarité énergétique sur le territoire de la CC Porte Océane du Limousin, il a été considéré les ménages disposant d'un **Taux d'Effort Énergétique** (comprenant les dépenses énergétiques liées au logement) **supérieur à 10 %**. Le Taux d'Effort Énergétique (TEE) lié au logement correspond à la part du revenu disponible consacrée aux dépenses énergétiques du logement. Il est ici considéré qu'un ménage est en situation de précarité énergétique lorsque ce TEE est supérieur à 10%.

#### LES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AU REGARD DU TAUX D'EFFORT ÉNERGÉTIQUE



Part de ménages dont le TEE logement est supérieur à 10%

23,1%

contre...



24,0%



14,6%

➤ La proportion de ménages en situation de précarité énergétique dans le logement est proche de la moyenne départementale, mais bien au dessus de celle régionale.

➤ Le taux d'effort énergétique moyen par logement est compris entre 5,0% et 9,5% selon les communes, pour une moyenne de 6,1% à l'échelle de l'EPCI.

Commune	Pourcentage de ménages dont le taux d'effort énergétique logement est supérieur à 10% (%)	Nombres de ménages dont le taux d'effort énergétique logement est supérieur à 10% (en nbre de ménages)
Chaillac-sur-Vienne	18 %	93
Chéronnac	31 %	70
Javerdat	19 %	62
Oradour-sur-Glane	22 %	224
Rochechouart	21 %	429
Saillat-sur-Vienne	25 %	104
Saint-Brice-sur-Vienne	21 %	157
Saint-Junien	25 %	1428
Saint-Martin-de-Jussac	22 %	54
Saint-Victurien	20 %	154
Les Salles-Lavauguyon	24 %	35
Vayres	23 %	115
Videix	21 %	43

## 2. LE PROFIL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DU TERRITOIRE

DIAGNOSTIC

### 2.4. LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENEUVELABLE ET DE RÉCUPÉRATION & SON POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

L'état des lieux des énergies renouvelables et de récupération détaille les filières de production de :



Électricité



Chaleur



Biométhane et biocarburants

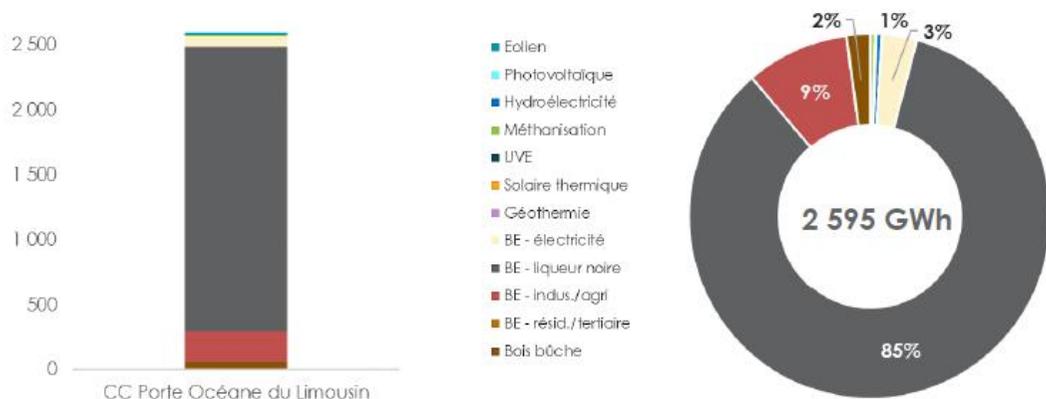
Pour chacune des filières, les potentiels de développement de la production d'énergie renouvelable sont également présentés.



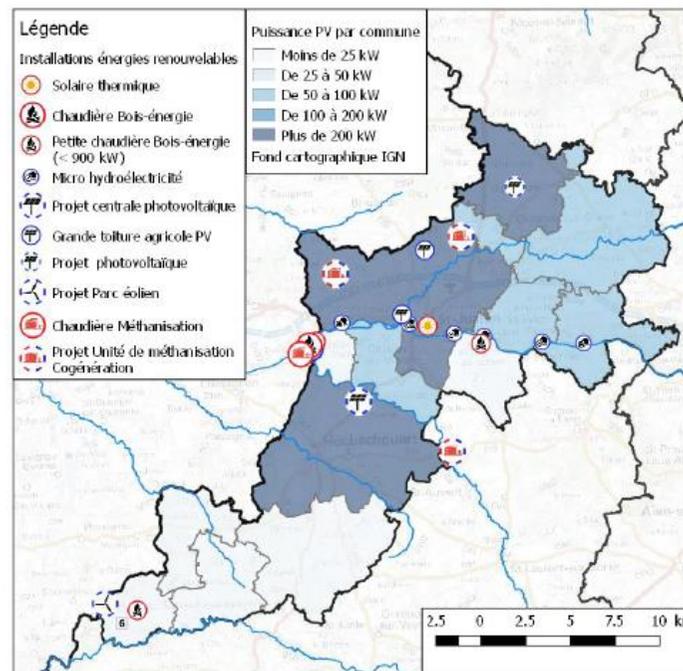
PRODUCTION D'ÉNERGIES RENEUVELABLES



#### SYNTHÈSE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENEUVELABLE DU TERRITOIRE



La production d'énergie renouvelable sur le territoire est largement dominé par le bois-énergie, qui représente près de 99% de la production totale d'énergie, le pourcentage restant se partageant entre l'hydroélectricité et la méthanisation. La **liqueur noire** industrielle (sous-produit de l'industrie papetière) représente à elle seule 85% des énergies renouvelables consommées sur le territoire.



Source : AEC, 2015

## Une agriculture qui se sensibilise aux enjeux du développement durable

Il existe 339 exploitations agricoles sur le territoire, pour une surface agricole utile totale de 18265 ha (soit 54% de la surface totale du territoire, ce qui représente exactement le même ratio qu'au plan national)

En 2017, 6,8 % des exploitations agricoles de POL étaient engagées dans l'agriculture biologique (6,1 % à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine)

En 2010, seulement 4,7% des exploitations vendaient une partie de leur production en circuit court (12,9% à l'échelle NA)

Indicateurs	CC Porte Océane du Limousin		Nouvelle- Aquitaine
5.a. Part des femmes en emploi non-salarié dans l'agriculture (%), 2015	24,4	▼	27,2
Nombre d'actifs femmes de 15 ou plus ayant un emploi dans la catégorie socioprofessionnel des artisans, commerçants, chefs d'entreprise, 2015	245		54 121
2.4. Ratio des exploitations engagées dans l'agriculture biologique (%), 2017	6,8	▲	6,1
2.3. Part de la commercialisation de produits alimentaires via des circuits courts dans le chiffre d'affaires (%), 2010	4,7	▼	12,9

De nouvelles interactions sont recherchées, via notamment la Chambre d'agriculture, afin de promouvoir des modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement.

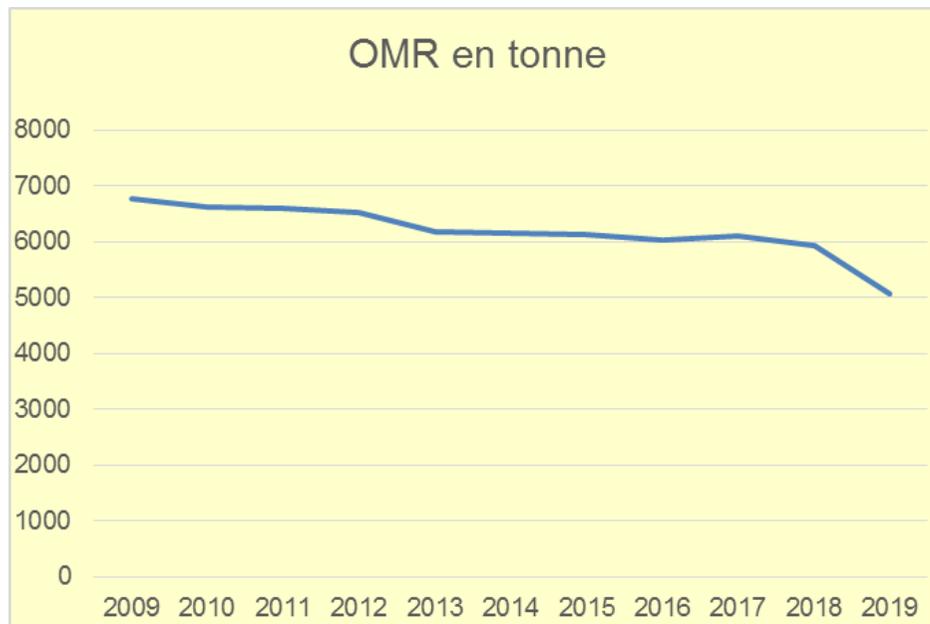
## Le projet de programme Alimentaire Territorial :

*L'alimentation représente le maillon faible de la réflexion sur la ville durable et est peu présente dans les procédures et outils d'aménagements du territoire ou les projets urbains. **La problématique sur l'approvisionnement local semble pourtant être d'ores et déjà pris en compte à l'échelle du territoire de la CCPOL par l'ensemble des communes, qui tendent à augmenter le pourcentage d'approvisionnement de produits locaux au sein des cantines scolaires. De plus, la CCPOL a pu mener et soutenir en 2016 une initiative à deux reprises, fédérant pas moins de 8 communes du territoire, intitulée « mon repas vient de chez moi » et ayant pour but de réaliser un repas scolaire 100 % local. Les enjeux alimentaires ont donc pu être abordés au travers d'une diversité importante d'initiatives, d'actions privées et publiques (AMAP, magasins de producteurs, restauration collective, aides à l'installation d'agriculteurs...). Se pose néanmoins d'une part la question de la coordination de ces initiatives et d'autre part celle de l'émergence de nouveaux modèles de gouvernance. Cette initiative de gouvernance alimentaire territoriale pourrait être menée dans le cadre de la politique et du cadre d'action du futur SCOT regroupant les 3 intercommunalités du bassin de vie (Charente Limousine, Ouest Limousin, CCPOL).***

## Collecte et valorisation des déchets :

La CC POL, comme la majorité des collectivités de la Haute-Vienne, confie au SYDED le traitement de ses déchets. La collecte est en revanche assurée par des équipes de la CC POL. La collecte des Ordures ménagères est hebdomadaire sur la plus grande partie du territoire, excepté sur certains secteurs de la Ville de Saint-Junien où une collecte bi-hebdomadaire est organisée. Les déchets recyclables font l'objet d'un apport volontaire dans les points de collecte du territoire.

La mise en place de sacs transparents pour les OM semble avoir suscité une prise de conscience des usagers et a conduit à une baisse significative du tonnage des déchets ménagers.



**Une réflexion sur la mise en place d'une redevance incitative est en cours.**

**Le territoire de POL produit 15 110 Tonnes de déchets (chiffres 2019).**

**Dont :**

**Tri sélectif : 2209 Tonnes (apport volontaire en point de regroupement)**

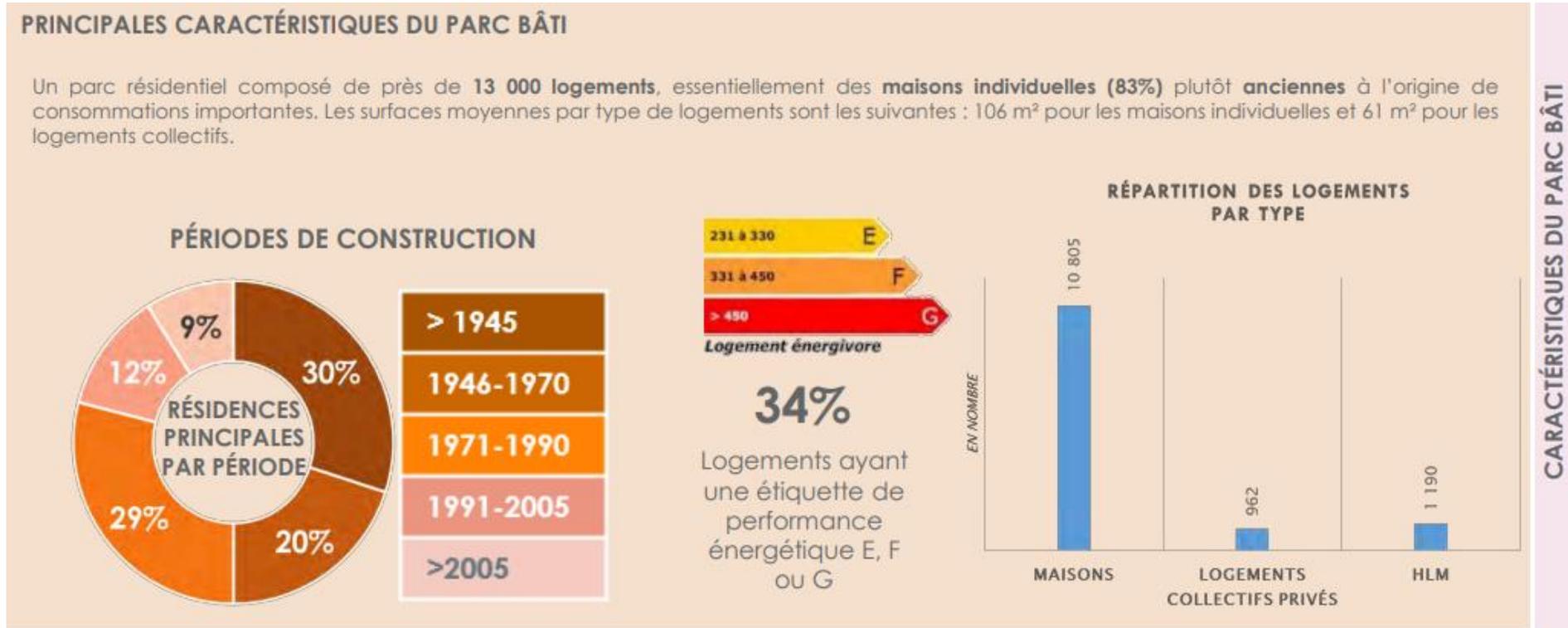
**Ordures Ménagères (ramassage quotidien) 5078 Tonnes**

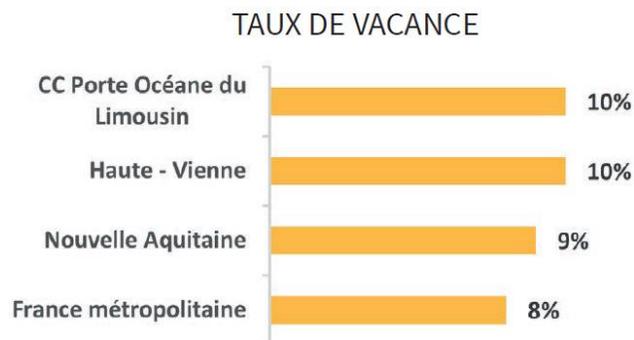
**Apports en déchetterie : 7823 Tonnes**

## **Eau et Assainissement :**

La CC POL a repris l'exploitation des régies municipales de 4 communes, les autres étant gérées par des syndicats d'eau. L'état des réseaux est ainsi très hétérogène et les données incomplètes. A titre indicatif, pour l'année 2019, le taux de fuite varie de 8,5% à 39% selon les territoires.

## VI) HABITAT : un parc relativement ancien, essentiellement individuel et privé





Source : INSEE RGP 2017

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
<b>Ensemble</b>	<b>9 213</b>	<b>10 139</b>	<b>11 059</b>	<b>11 698</b>	<b>12 157</b>	<b>13 430</b>	<b>14 050</b>	<b>14 574</b>
Résidences principales	8 166	8 592	9 010	9 640	10 307	11 559	11 760	12 039
Résidences secondaires et logements occasionnels	525	735	989	985	879	1 046	1 113	1 015
Logements vacants	522	812	1 060	1 073	971	826	1 177	1 520

80% du parc bâti de POL a été construit avant 1990 et 50% avant 1970. Ces logements anciens sont souvent énergivores (34% ont une étiquette de performance énergétique médiocre (E,F,G), ce qui implique un taux d'effort énergétique élevé).

Le taux de vacance reste maîtrisé (10%) mais a progressé entre 2007 et 2017 (1520 Logements inoccupés en 2017, contre 826 en 2007). Ces derniers chiffres doivent toutefois être vérifiés car ils apparaissent sensiblement supérieurs au constat réellement opéré sur le territoire.

70% des ménages sont propriétaires de leur logement. C'est un taux similaire à celui de la Région Nouvelle aquitaine, mais supérieur à la moyenne nationale (59%)

Il existe 44 artisans et entreprises certifiés RGE sur le territoire.

## VII) MOBILITÉ ET STRATEGIE TERRITORIALE :

L'axe Saint-Junien / Limoges est de loin le plus fréquenté du département en termes de trajets domicile-travail. Ces trajets s'effectuent essentiellement par voie routière via la RN141 (2x2 voies). Il existe des lignes de bus régulières Limoges / Saint-Junien (organisées par la région), ainsi qu'une ligne ferroviaire qui propose plusieurs trajets par jour. Mais l'accès routier relativement rapide (20 mn environ) à l'agglomération de Limoges, rend les alternatives à la voiture individuelle peu attractives pour la plupart des personnes qui doivent se déplacer d'un bassin d'emploi à l'autre. Près de 9 ménages sur 10 du territoire ont au moins un véhicule.

### LOG T9 - Équipement automobile des ménages

	2007	%	2012	%	2017	%
<b>Ensemble</b>	<b>11 559</b>	<b>100,0</b>	<b>11 760</b>	<b>100,0</b>	<b>12 039</b>	<b>100,0</b>
<b>Au moins un emplacement réservé au stationnement</b>	<b>8 268</b>	<b>71,5</b>	<b>8 499</b>	<b>72,3</b>	<b>8 737</b>	<b>72,6</b>
<b>Au moins une voiture</b>	<b>9 886</b>	<b>85,5</b>	<b>10 231</b>	<b>87,0</b>	<b>10 575</b>	<b>87,8</b>
1 voiture	5 208	45,1	5 354	45,5	5 549	46,1
2 voitures ou plus	4 678	40,5	4 877	41,5	5 026	41,7

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

La part des déplacements domicile-travail en véhicule personnel n'a cessé de progresser depuis 2007 et reste sensiblement supérieur à la moyenne départementale.

## Les modes de déplacements des actifs vers leur lieu de travail

Quelle est la proportion d'actifs se rendant à leur travail en voiture ? En transports en commun ? En deux roues ?

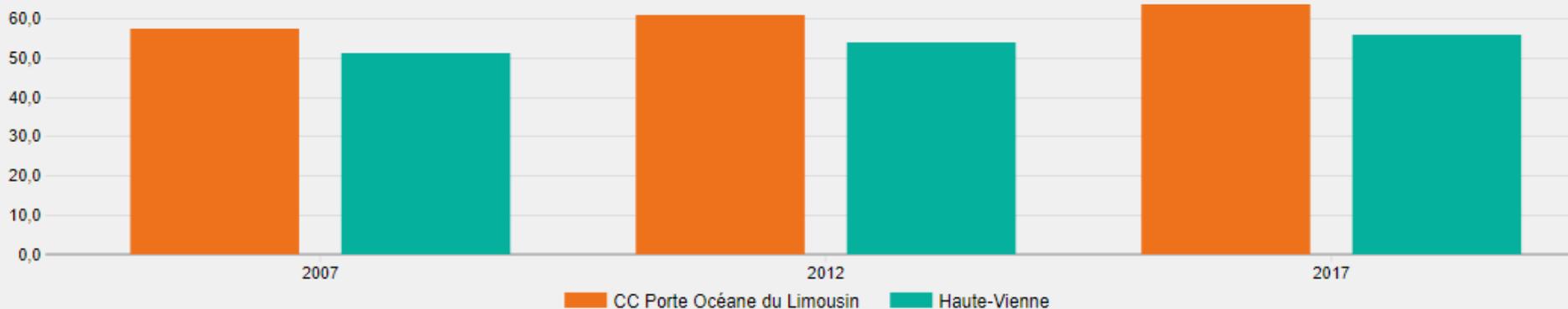
Indicateurs	CC Porte Océane du Limousin		Haute-Vienne
Part des déplacements domicile-travail en voiture (%)	86,0	▲	82,6
Part des déplacements domicile-travail en transports en commun (%)	1,6	▼	4,8
Part des déplacements domicile-travail en deux roues (%)	1,3	▼	1,8

2007 2012 2017

Source : Insee, RP - 2017

## Les actifs qui changent de commune pour rendre sur leur lieu de travail

Quelle est la part des actifs qui vivent et travaillent dans des communes différentes



Source : Insee, RP 2007-2012-2017

### **Développement des mobilités douces, des opportunités à saisir :**

Si les déplacements entre bassins d'emplois reposent essentiellement sur des compétences extérieures à la POL (SNCF, Région et Etat pour le ferroviaire, Région pour les transports en commun), les collectivités peuvent développer et encourager des solutions de mobilités douce.

L'Agenda21 et le PCAET de POL ont parmi leurs objectifs de créer un schéma « mode doux » à l'échelle du territoire.

Des pistes cyclables existent sur la Ville de Saint-Junien (2,3 kms). Des réflexions sont en cours pour développer un réseau plus dense à l'échelle de l'intercommunalité.

La loi LOM, qui a instauré la possibilité pour les EPCI de se saisir de la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » avant le 31 mars 2021, a accéléré la réflexion autour des actions qui pourraient être initiées, que ce soit par le biais d'une prise de la compétence ou par une contractualisation renforcée avec la Région (ce dernier scénario étant privilégié à ce jour par la CC POL).

Les échanges avec les 2 autres communautés de communes composant le territoire SCOT confirment la pertinence de faire de ce périmètre un territoire de mobilité, qui pourrait à terme se doter de la compétence AOM et devenir échelon de contractualisation avec la Région.



## La mobilisation pour la revitalisation de la ligne Limoges-Angoulême, un axe politique fort, à l'origine d'une nouvelle dynamique territoriale.

Le Syndicat Charente & Limousin, créé en 2019, est chargé de porter le SCOT pour les communautés de Porte Océane du Limousin, Ouest Limousin et Charente Limousine. Parmi les axes forts de ce document (dont la délibération de prescription a été adoptée en décembre 2020) figure la **réouverture de la ligne ferroviaire entre Limoges et Angoulême**, dont seul le tronçon Limoges / Saillat-sur-Vienne est actif à ce jour.

Ce syndicat portait dès sa création l'ambition de constituer le périmètre de contractualisation avec la Région. Ainsi, une démarche de retrait de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine a été effectuée fin 2020 par la CC POL et la CC Ouest Limousin, afin que le Syndicat C&L porte les différentes contractualisations en cours de ces intercommunalités, ainsi que celles de la CC Charente Limousin, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il s'agit d'une polarisation nouvelle, qui va considérablement renforcer les interactions entre ces 3 EPCI qui partageaient déjà des caractéristiques fortes en matière de mobilité, de tourisme et de développement économique.

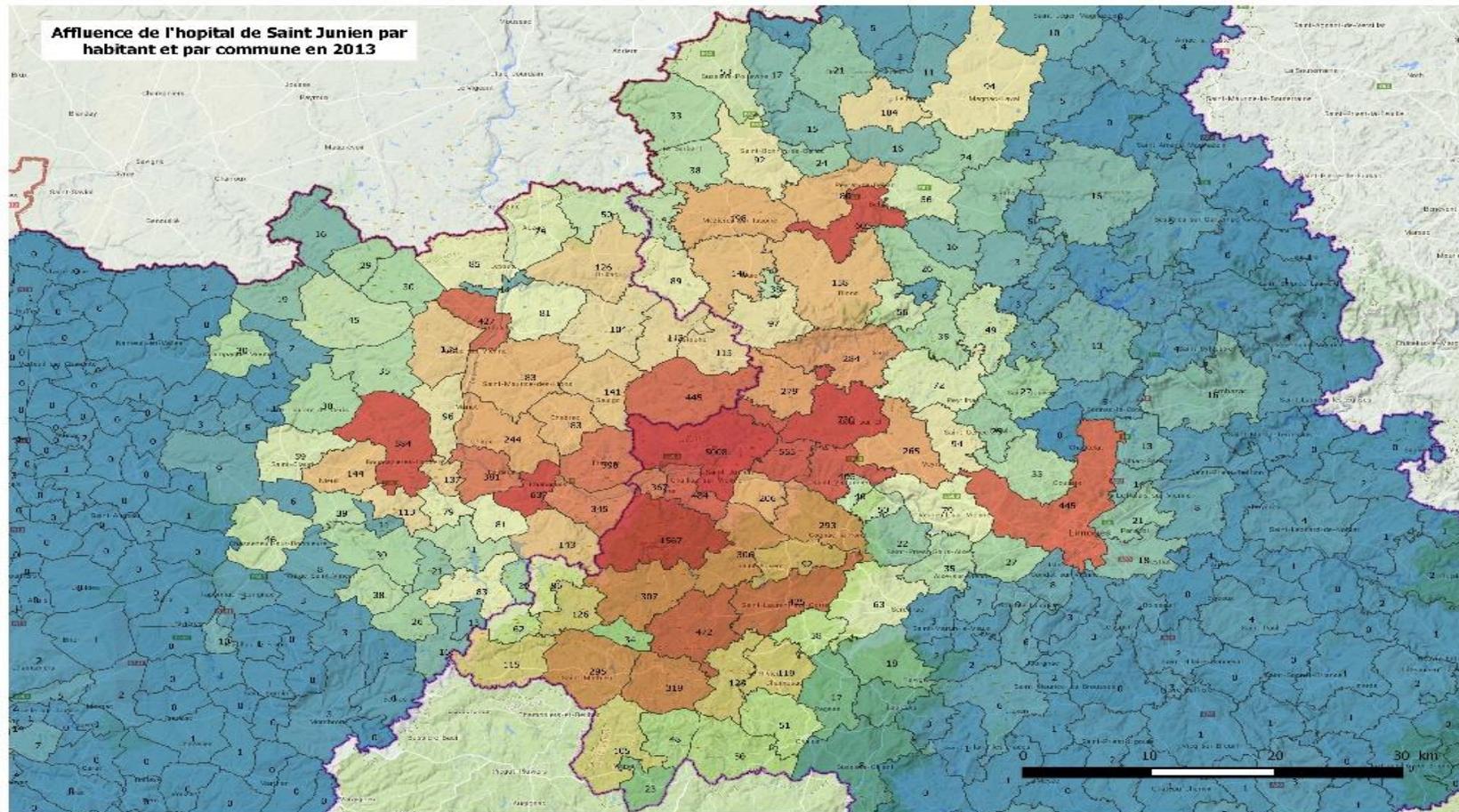
Plus globalement, la mobilisation pour la réouverture complète de la ligne Limoges-Angoulême fait l'objet d'un consensus politique qui rassemble la totalité des intercommunalités de la ligne et qui a donné lieu à plusieurs manifestations. Des études visant à étudier plusieurs scénarios de revitalisation de la ligne sont en cours au niveau de SNCF Réseaux. Les derniers chiffres avancés faisaient état d'un budget de 100 à 120 millions d'euros. Si la pertinence du maintien du frêt ferroviaire sur cette ligne est discutée, le maintien d'une ligne régulière de voyageurs est un réel impératif socio-économique et environnemental.



## VIII) SERVICES A LA POPULATION

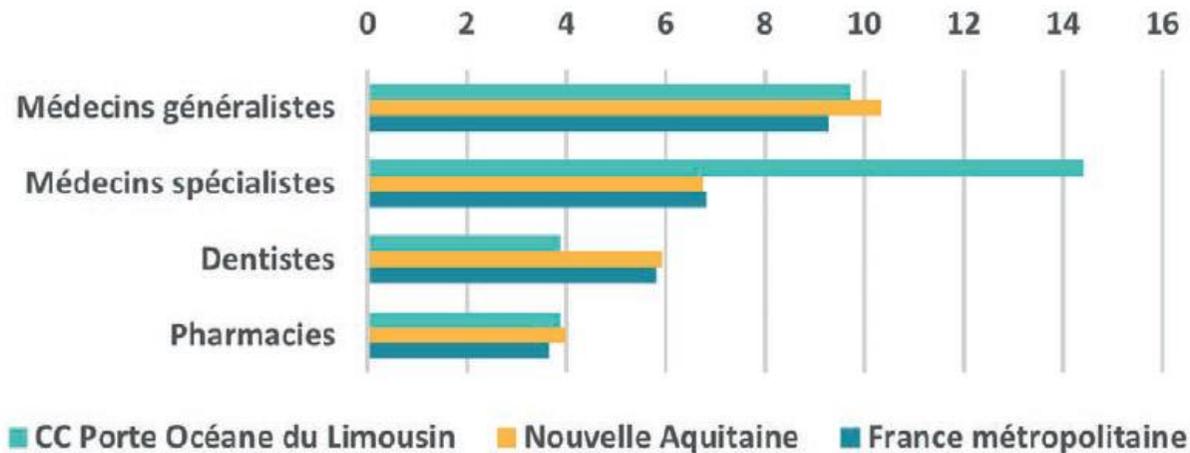
### 1) Dans le domaine de la Santé :

Le territoire dispose d'un Centre hospitalier de 381 lits et places, qui prend en charge annuellement plus de 70 000 patients (70 500 en 2019). Son aire d'attraction dépasse significativement les limites géographiques de POL.



Une maison de santé pluridisciplinaire va prochainement ouvrir ses portes sur la commune de Rochechouart. Des cabinets médicaux sont implantés à Saint-Junien, Oradour/Glane, Saint-Brice/Vienne, Saint-Victurnien.

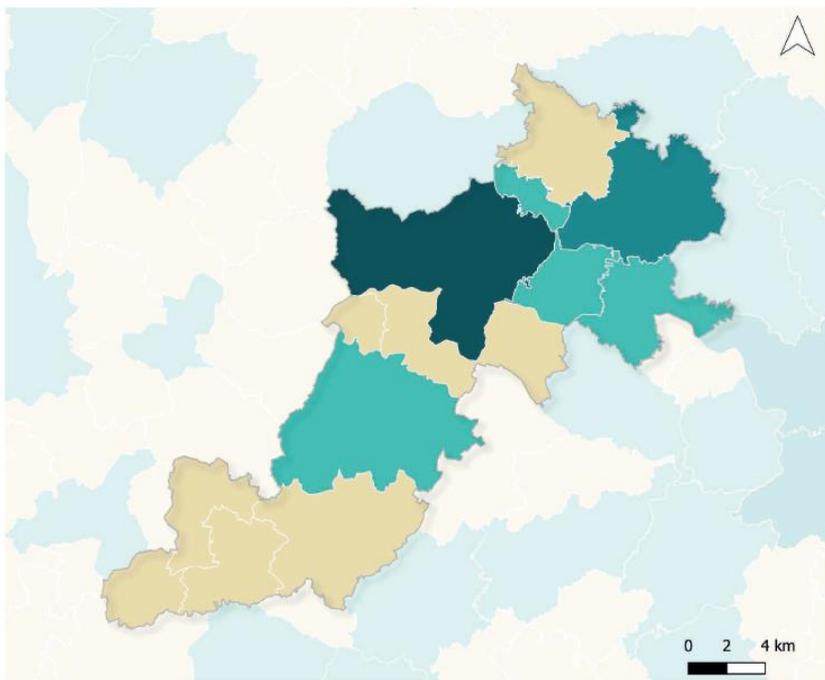
## PROFESSIONNELS DE SANTÉ POUR 10 000 HABITANTS



Source : BPE, 2018

On compte 161 professionnels de santé sur l'EPCI, dont 25 médecins généralistes. Un taux d'équipement de 9,7/10.000 h, inférieur à la moyenne régionale (10,3), mais supérieur à la moyenne nationale (9,3).

LE NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES - CC PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN



Nombre de médecins généralistes par commune



On note que les médecins généralistes sont concentrés dans la ville-centre. Les 3 communes du sud de l'intercommunalité ne disposent pas de généraliste sur leur territoire. Elles peuvent se rendre dans des cabinets médicaux situés dans des communes limitrophes d'autres EPCI.

## 2) Desserte numérique du territoire :

A) Téléphonie : La couverture du territoire de CC POL au réseau 4G par au moins un opérateur est de 99,8%, ce qui signifie qu'il ne subsiste quasiment aucune « zone blanche » sur le territoire.

Périodes	CC Porte Océane du Limousin	Haute-Vienne
2017	98,4	90,3
2020	99,8	97,1

Source : Arcep, données du 3ème trimestre 2017 et 1er trimestre 2020

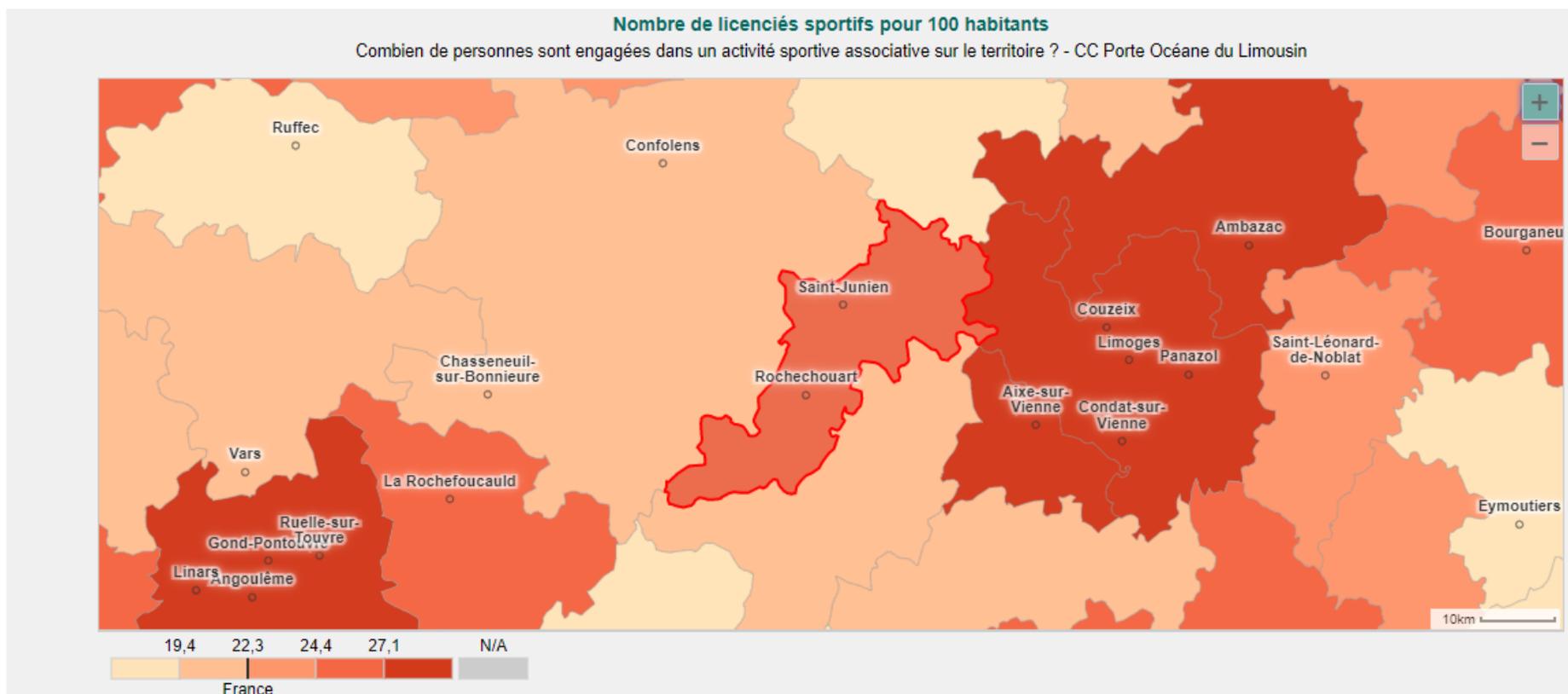


## B) Internet haut débit :

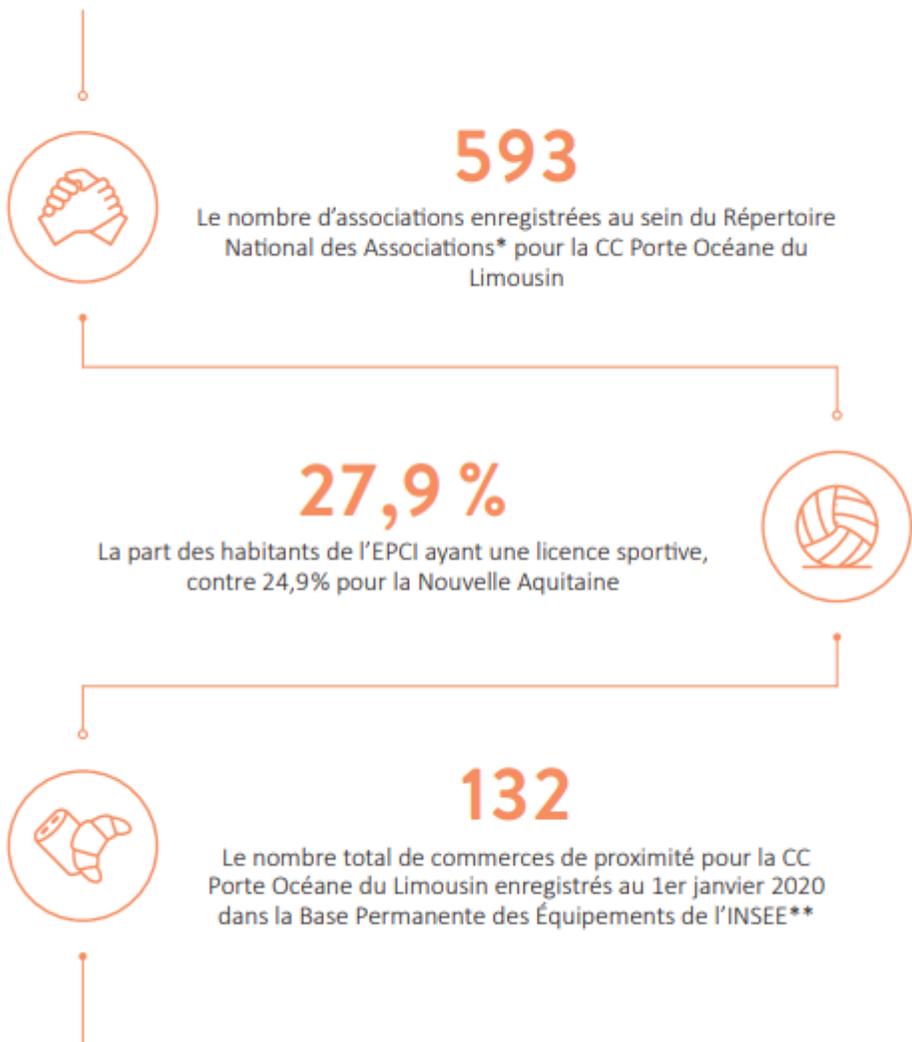
Le bilan numérique fourni par Orange (chiffres juin 2020) fait apparaître une grande disparité de situations selon les communes en termes d'accès à l'internet haut-débit. Ainsi, si l'accès à l'ADSL est de 100%, la possibilité d'avoir un débit permettant un service TV par Internet varie entre les communes (de 73% pour Vayres , à 100% pour Saint-Junien).

## IX) Vie culturelle et sportive

Le territoire de P.O.L se caractérise par un tissu associatif très dynamique, notamment sur le plan culturel et sportif et qui bénéficie d'un soutien financier significatif de la part des collectivités (la CC attribue ainsi près de 600 000€ aux associations du territoire). Le nombre de licenciés sportifs est également supérieur aux intercommunalités à dominante rurale environnantes.



## VIE LOCALE



Le dynamisme associatif du territoire donne lieu à de multiples événements dont certains à forte attractivité :

**Des festivals musicaux** : Les cheminées du Rock (en août, à Saillat/Vienne), le labyrinthe de la voix (Rochechouart, plus de 6000 spectateurs chaque année), Cuivres en fête

**Des manifestations pour valoriser les savoirs-faire et les artisans locaux** : La Biennale « les portes du cuir », les marchés festifs dans plusieurs communes de POL, le salon des vigneronns et des gourmets à Saint-Junien

**Des événements culturels et sportifs divers** :

Fête aérienne Légend'Air (10 000 à 20 000 visiteurs chaque année), camion-cross, biennale d'art naïf et singulier...



### **La vie sportive locale**

Saint-Junien et les communes environnantes sont le terreau d'une excellence sportive qui se traduit notamment à travers son club de hand-ball féminin (les Panthères de feu) qui évolue en 2<sup>ème</sup> division et son club de rugby, l'ASSJ, qui a évolué en 1<sup>ère</sup> division dans les années 1960 et reste très actif. L'athlétisme est également très implanté sur ce territoire.

Cette vie culturelle et sportive intense, s'appuie sur des équipements publics de haut-niveau, portés par les collectivités et notamment l'intercommunalité.

### **A) L'EPCC – La Mégisserie et le Ciné-Bourse**

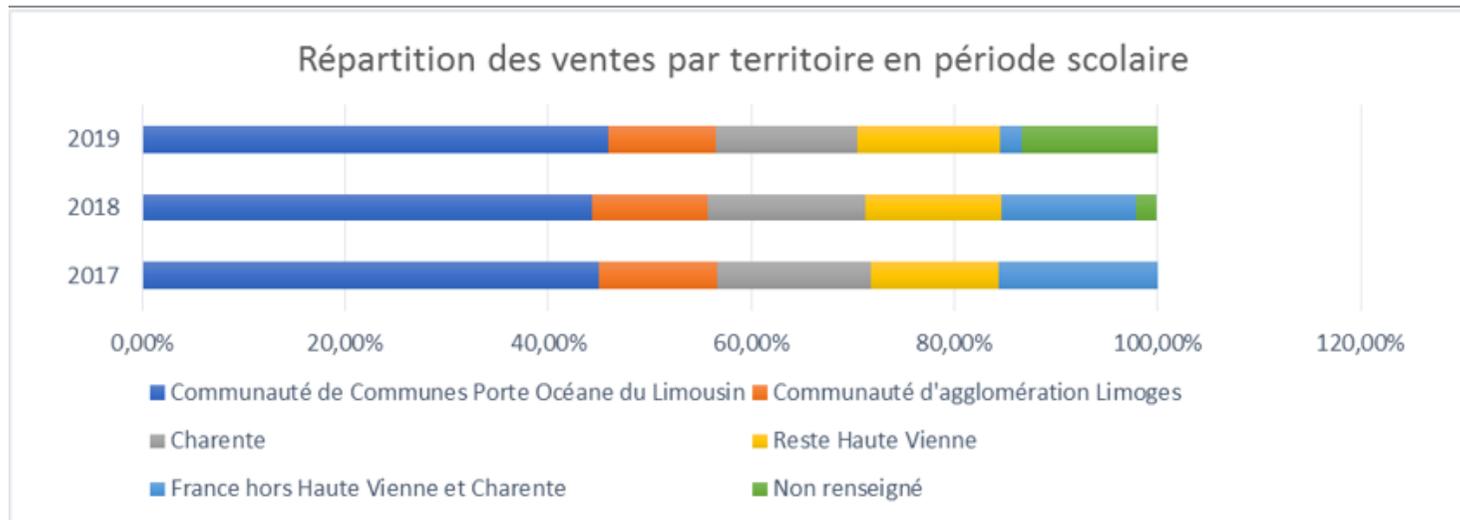
L'intercommunalité dispose d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle, inauguré en 2005, à vocation pluridisciplinaire, ouvert toute l'année (La Mégisserie, à Saint-Junien). Scène conventionnée très active, elle propose des spectacles, des ateliers, des interventions sur l'ensemble du territoire intercommunal. L'EPCC est largement ouvert au monde associatif.

Cet EPCC gère également un Ciné-Bourse, de 2 salles et 328 fauteuils, classé art et essai, qui propose une programmation variée à des tarifs accessibles au plus grand nombre.

L'EPCC accueille 70 000 personnes par an.

## **B) Le centre aqua-récréatif l'Aqua Bluia : une large attractivité**

Le centre aqua-récréatif de POL, accueille chaque année environ 100 000 visiteurs, ainsi que 27 000 scolaires. L'aire d'attraction de cet équipement s'étend de l'agglomération de Limoges, aux communes d'une large moitié Est de la Charente. Plus d'un visiteur sur deux est extérieur au territoire de POL.



## **C) Le conservatoire à Rayonnement Intercommunal**

Le territoire dispose d'un établissement d'enseignement musical intercommunal, labellisé CRI par le ministère de la culture à la fin de l'année 2020. Il s'agit du seul CRI du département, qui constitue ainsi un établissement complémentaire au Conservatoire à Rayonnement Régional de Limoges.

Le CRI accueille environ 500 élèves dans 17 disciplines instrumentales et 36 disciplines de formation musicale.

## X) Attractivité touristique : une histoire singulière à valoriser

### 1) Un diagnostic touristique à exploiter



#### BON À SAVOIR !

- 29 sites inscrits ou classés
- Monument Historique
- A Oradour-sur-Glane: 2 monuments classés "Label Patrimoine du XXe siècle"
- Saint-Junien, labellisé "Ville et Métiers d'Art"

### **Une stratégie touristique en cours de construction, avec plusieurs partenaires :**

Le territoire dispose de nombreux sites et équipements touristiques susceptibles d'attirer un large public. Le site le plus visité est de très loin le village martyr d'Oradour/Glane, qui attire près de 200.000 visiteurs chaque année et constitue ainsi le site le plus visité de la Haute-Vienne.

L'enjeu est de permettre aux visiteurs de prolonger leur visite sur d'autres lieux de la POL, qui comporte 29 sites inscrits ou classés « Monument Historique ». Le Musée d'art contemporain de Rochechouart, les animations et sites liés au phénomène de la Météorite, mais également la Ville de Saint-Junien, labellisée « Ville et métiers d'art », grâce à sa riche histoire artisanale, constituent des alternatives importantes.

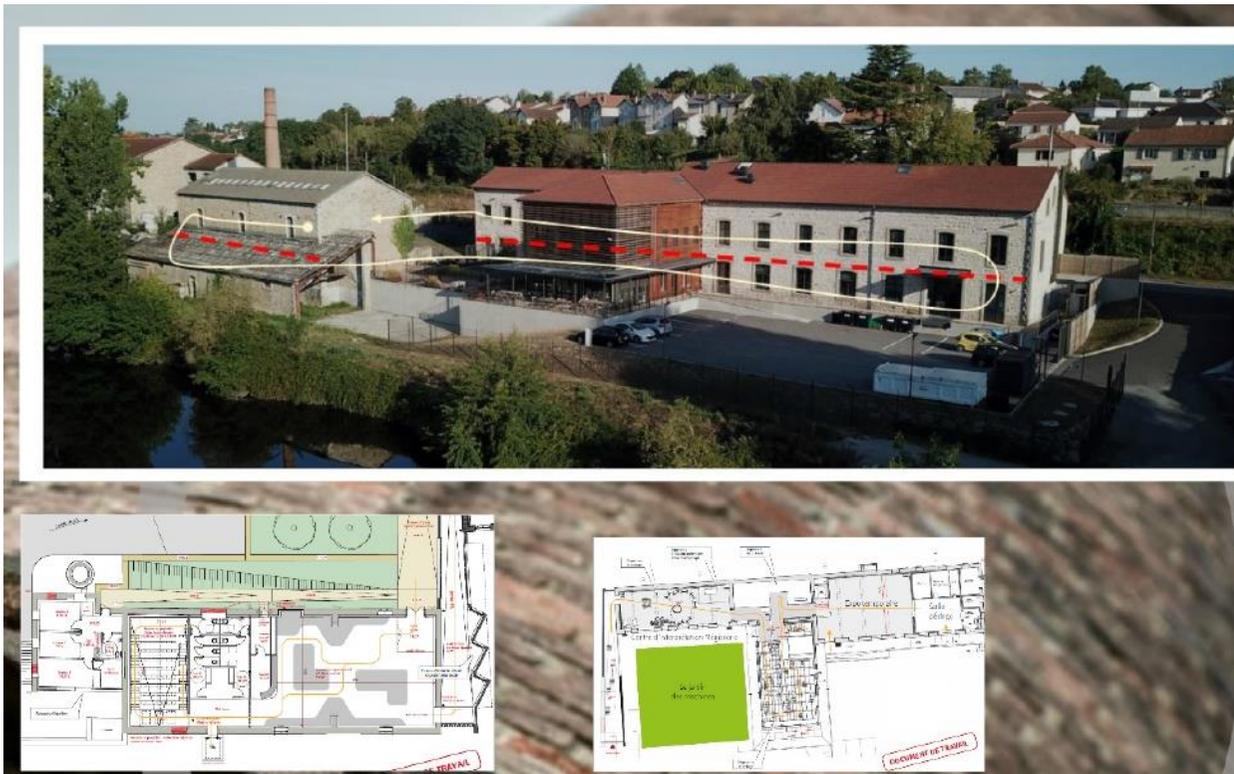
L'office de Tourisme comporte 3 bureaux d'accueil qui ont accueilli en 2019 20.000 personnes ; le site internet a également accueilli 20 000 visites, sur l'année 2020.

Un diagnostic touristique réalisé en 2020 a fait apparaître de réels atouts (nature préservée, patrimoine remarquable, tissu artisanal de qualité) mais aussi des faiblesses (manque de structuration de l'offre touristique, manque de différenciation de l'offre touristique, faiblesse de l'offre hôtelière).

La CC POL est aujourd'hui en pleine restructuration de sa stratégie touristique à travers d'une part sa participation au projet NOTT, à l'échelon Régional et d'autre part, sa récente adhésion à une SPL tourisme à l'échelon départemental.

## La cité du cuir :

Imaginé dès la fin des années 1990, le projet de cité du cuir va permettre de donner une réelle visibilité à la tradition du travail de cuir liée au territoire. Un espace muséal, des salles d'exposition, une salle de projection, un espace pédagogique, permettront de valoriser l'histoire du cuir et l'excellence des artisans locaux. Ce projet d'un montant global de 7 millions d'euros devrait être achevé en 2023.



## Le projet « Terre et Espace » :

L'astroblème de Rochechouart-Chassenon constitue une opportunité touristique importante. Il donne lieu à plusieurs exploitations scientifiques et culturelles, qui attirent des chercheurs venus du monde entier. Ainsi, une Réserve Naturelle, un musée de la météorite, regroupant de nombreuses collections de minéraux, permettent aux visiteurs de découvrir l'histoire de ce phénomène.

D'un point de vue scientifique, le CIRIR (Centre International de Recherches sur les Impacts et sur Rochechouart) a pour objectif de valoriser les recherches scientifiques menées dans ce domaine.



Il est aujourd'hui nécessaire de donner une plus grande visibilité et plus de cohérence aux différentes actions menées autour de l'astroblème. Le Projet « Terre et Espace » permettra de regrouper une partie des structures existantes dans un bâtiment plus adapté à une valorisation touristique « grand public »

## XI : Synthèse – Forces et Faiblesses du Territoire

Dans le cadre du contrat de ruralité signé en 2017, une analyse des forces et faiblesses du territoire avait été réalisée. Ces données, actualisées, restent globalement pertinentes aujourd’hui.

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Services publics	Présence d’une sous-préfecture et de services de gendarmerie, d’une maison France Services (Rochechouart)	Service ferroviaire amputé (arrêt ligne Limoges-Angoulême à Saillat)	Développement de conseillers numériques, via l’EPCI	Service postal menacé (diminution des tournées),
Accès aux soins	Présence d’un hôpital Offre médicale globalement satisfaisante en milieu urbain	Sous-représentation des médecins généralistes, notamment dans le sud du territoire	Déploiement de la Maison de santé de Rochechouart (ouverture fin 2021)	Manque d’attractivité du territoire pour les jeunes médecins
Commerces	Zone de chalandise de 70 000 habitants, coexistence de zones économiques dynamiques et de commerces de centre-ville variés	Certaines zones de territoire (notamment le sud) sont dans une situation de déprise ou d’absence de commerces	Montée en puissance de nouvelles zones économiques, revitalisation des friches industrielles des bords de Vienne	Vigilance à avoir sur l’impact du développement des zones économiques d’entrée de ville sur le commerce de centre-ville Impact de la crise sanitaire
Solidarité / Cohésion	Réseau association dense et actif, fortement aidé par les collectivités Aire d’accueil des GDV rénovée et adaptée Présence d’une épicerie solidaire Dispositifs mis en place sur le territoire (ADECTE / GEIQ)	Difficulté d’intégration des GDV, en matière de scolarisation notamment Vieillesse du tissu associatif		Impact du Covid sur les associations Contraintes budgétaires sur les collectivités locales peuvent impacter par ricochet les associations

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Culture	Présence de structures à fort rayonnement : EPCC, Conservatoire à Rayonnement Intercommunal	Difficulté de toucher tous les publics	Labellisation Etat et reconnaissance d'un pôle culturel Régional	Contraintes budgétaires et impact de la crise sanitaire sur le milieu de la culture et du spectacle
Jeunesse	Présence de 10 écoles, 3 collèges et 2 lycées sur le territoire 6 ALSH Implication forte des communes dans les actions en direction des jeunes (City stade de Saillat, Anim'ado à Saint-Junien, foyer des jeunes de Rochechouart)	Maillage des équipements et adaptation des équipements aux nouvelles pratiques numériques des enfants / ados		
Loisirs	Présence d'équipements de qualité : Centre aquarécréatif, Ciné bourse, EPCC Activités nature		Création d'une base sport-nature à Saint-Victurnien	Coût de fonctionnement des équipements publics, aggravés par la crise sanitaire
Séniors / vieillissement	Présence d'établissements soutenus fortement par l'Etat et les collectivités (Chantermerle, Lavernas II)	Questions de mobilité liées à l'âge, accès au numérique des personnes âgées	Conseillers numériques pourront accompagner personnes âgées dans ce domaine	Impact de la crise sanitaire sur la prise en charge des personnes âgées en établissement
Habitat	Foncier disponible et offre de logements importante	Etat vétuste de certains logements, notamment sur le plan énergétique Manque de cohérence territoriale en matière d'urbanisme	Volonté politique de mettre en place un permis de louer Structuration du SCOT Mise en place d'un PLUI Opérations type OPAH, dans le cadre de Petites Villes de demain	

Attractivité des centre bourgs	Centre-bourgs qui disposent de réels atouts en termes de patrimoine et de monuments remarquables Accès au haut-débit	Manque de structuration du réseau des commerçants Articulation périphérie – centre-bourgs en matière d’offre commerciale	Création d’un poste de manager de centre-ville Structuration des réseaux de commerçants en cours	
Implantation des services et commerces	Dynamisme dans communes du nord de la POL Implantation relativement diversifiée sur le territoire	Zone sud POL en difficulté, peu de commerces Prix et qualité des espaces commerciaux en centre-ville de Saint-Junien Nécessité de valoriser plus efficacement le tissu économique	Réflexions menées dans le cadre du dispositif Petites Villes de demain Opportunités liées à la zone de Boisse	Difficulté d’un équilibre entre zones économiques long de la RN141 et offre commerciale des centre-bourgs
Tourisme	Potentiel remarquable, tant sur le plan du tourisme mémoriel que « famille et nature » Présence d’un OTI actif et connaissant parfaitement les atouts du territoire Plan d’eau et gîtes offrant des opportunités touristiques	Certains sites ne sont plus adaptés (La Chassagne) aux usages actuels, Nécessité de valoriser de façon ludique et spectaculaire l’astroblème Manque de cohérence sur les chemins de randonnée, gérés de façon très hétérogène selon les territoires	Adhésion à la SPL portée par le département qui va renforcer l’ingénierie locale Rapprochement entre territoires, dans le cadre du SCOT pour porter une dynamique commune. Création de la Cité du cuir va permettre de faire le lien entre savoir-faire artisanal et destination touristique	
Numérique	Démarche volontariste de la POL, via AMEL, pour développer le haut débit sur le territoire Forte implication des élus pour « rappeler » aux opérateurs leurs obligations	Certaines zones encore mal desservies, y compris en zone urbaine (ex : salle des congrès)	Arrivée de la fibre à l’horizon 2022/2023	Articulation de l’installation de la fibre avec les équipements déjà déployés dans le cadre de l’AMEL

Gestion des déchets	Collecte en régie sur l'ensemble du territoire Forte diminution du tonnage des OM, suite au passage à des sacs de collecte « transparents » Contacts de qualité avec le SYDED, l'ADEME, notamment dans le cadre de l'Agenda 21 et du PCAET	Gestion des éco-points problématique et source de mécontentements Incompréhension des utilisateurs sur la hausse des tarifs et le nombre d'intervenants, annonce non suivie d'effet de la mise en place de la redevance incitative Question des déchets « spécifiques » (pneus, déchets agricoles) pas satisfaisante	Mise en place d'une redevance incitative pourrait être l'occasion d'un débat global	Co-existence de deux systèmes au sein du département (SYDED / Limoges Métropole) ne favorise pas une réflexion globale sur les pratiques Disparités entre les pratiques d'EPCI voisins (TEOM / REOM / avec ou sans redevance incitative)
Préservation et valorisation du patrimoine naturel	Grande diversité des espaces naturels Présence d'une RNN gérée par la POL, du CIRIR Prise en compte de ces enjeux dans des documents partagés et portés politiquement (Prescription SCOT, PCAET)	Territoire fortement industriel et enjeux économiques qui peuvent prendre le pas sur les priorités environnementales Difficulté à intégrer les problématiques environnementales dans les arbitrages politiques «quotidiens »	PCAET adopté fin 2020, qui fixe de très nombreux objectifs concrets Contractualisation avec l'ETAT (CRTE) fortement axée sur enjeux environnementaux	Difficultés à partager un diagnostic et des pratiques avec le milieu agricole Forte pression des associations et acteurs politiques proches de l'écologie
Préservation / gestion de la ressource en eau	POL en charge de la gestion de l'eau (sur 4 communes) / et de l'assainissement sur l'ensemble des 13 communes	Complexité de la gestion de l'eau potable sur communes gérées par Syndicats Etat du réseau très différent selon les zones du territoire	Exercice de la compétence GEMAPI, gouvernance globale par POL	Difficultés politique liées à l'harmonisation des tarifs, nécessité de communiquer largement
Maîtrise des enjeux liés à la qualité de l'air et aux dépenses énergétiques	PCAET adopté et largement partagé par la population Portage politique fort	Territoire industrialisé / transport repose sur poids lourds Territoire rural avec forte dépendance à la voiture individuelle Parc bâti ancien et mal isolé	Nombreux AAP lancés par ADEME et Etat Mobilisation de la cellule info Energie OPAH / Petites villes de demain	

<p>Mobilité / Déplacements</p>	<p>Présence d'un axe structurant (RN141) et d'une voie ferrée Volonté politique de développer des modes de déplacements doux Présence d'aires de co-voiturage</p>	<p>Liaison ferroviaire fermée partiellement depuis 2018 Territoire peu pourvu en liaisons cyclables</p>	<p>Mobilisation politique forte autour de l'enjeu ferroviaire Opportunités liées à LOM en lien avec la Région (co-financement actions de mobilité) Nouvel équilibre des flux avec la construction d'un nouveau pont Achèvement total de la mise à 2x2 voies de la RN141 va renforcer l'attractivité du territoire</p>	<p>Articulation actions mobilité entre Région (AOM), EPCI et Syndicat SCOT à stabiliser  Incertitudes sur la revitalisation de la ligne Limoges-Angoulême</p>
--------------------------------	---	---	---	---